

**Intervention générale : rentrée, nouvelles coupes budgétaires et
interrogation quant aux aides départementales pour les
associations œuvrant pour les val-de-marnais-es les plus fragiles**

Intervention de Fatiha Aggoune

Présidente du groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes

Monsieur le Président,

Chèr·es collègues,

Avant toute chose, je souhaite, au nom de notre groupe, adresser une pensée à Danièle Maréchal et à Guy Pettenati. Leur engagement ne doit pas être oublié, il donne aussi du sens au nôtre.

Cette première commission suivant la trêve estivale se tient une semaine seulement après la rentrée scolaire. **Celle-ci est marquée par une progression non-négligeable du coût des fournitures scolaires¹.** Six parents sur dix déclarent même avoir dû renoncer à certains achats de fournitures.

En Val-de-Marne, **des milliers de familles subissent, pour la deuxième année consécutive, votre décision de supprimer le remboursement à 50 % de la carte Imagine'R pour 80 % des jeunes qui en bénéficiaient².**

D'autres Val-de-marnais-es sont également affectés par vos décisions : **désormais, les plus de 60 ans non imposables, les personnes en situation de handicap, les anciens combattants, leurs veuves ainsi que les pupilles de la Nation sont également privés de la carte Améthyste.** Ils devront déboursier 185€ supplémentaires.

À cela s'ajoute une nouvelle augmentation de 9,90 € cette année du forfait Imagine'R – la sixième depuis 2015– décidée par vos alliés à la Région.

¹ Une hausse de 2% pour l'année 2025.

² 187 € de plus à déboursier par les jeunes Val-de-Marnais-es pour se déplacer.

Ces mesures pèsent lourdement sur le quotidien des Val-de-Marnais-es. Alors, une question demeure : **quelles seront les prochaines coupes infligées par votre majorité, vos ami-es du gouvernement – s’il tient encore – et régionaux ?**

Je vais maintenant en venir aux rapports de cette Commission permanente. **Là encore, sans surprise, nous sommes invités à nous prononcer sur une liste importante de coupes budgétaires.**

Après avoir effacé toute mention de la Direction des archives départementales dans le Rapport d’activité 2024. Nous constatons de nouvelles baisses liées aux associations, *CLIO94* subit une nouvelle baisse, soit 740 € de moins depuis 2023³. Quant à *IHOVAM*, elle passe de 6 700 € en 2023 à 3 200 €, soit une diminution de 3 500 €.⁴

Même constat pour le rapport 38 concernant les Structures d’Insertion par l’Activité Économique (SIAE) : les subventions chutent globalement de 242 461,98 €, avec, notamment, une baisse de 21 260 € pour *Ateliers sans frontières*. En moyenne, chaque association de ce secteur perd environ 5 200 €.

L’an dernier déjà, **nous avons dénoncé vos coupes dans les épiceries sociales et solidaires (ESS).** Vous récidivez cette année, avec **8 074 € de moins qu’en 2024 au moment où la pauvreté atteint un niveau record dans le pays⁵.** Les derniers chiffres de l’INSEE le démontrent, **le taux de pauvreté a atteint les 15,4% en France, son niveau le plus élevé depuis 1996.**

Nous réitérons donc notre question posée l’année dernière et restée sans réponse : **pour quelle raison ces baisses sont-elles appliquées dans ce secteur ?**

³ En 2023 : 2020€ ; en 2024 : 1600€ ; en 2025 : 1280€.

⁴ En 2023 : 6 700 € ; en 2024 : 4 000 € ; en 2025 : 3 200 €. La subvention a été pratiquement réduite de moitié sur les deux dernières années.

⁵ Selon l’INSEE, en 2023 le taux de pauvreté a atteint les 15,4 % en France, son niveau le plus élevé depuis 1996.

France Parrainages perd 9 240 €, l'*AFEV* voit aussi sa subvention réduite,⁶ et *Parrains par Mille* enregistre une baisse de 2 240 € par rapport à l'année passée.

Je pourrais poursuivre la liste, **mais je me contenterai de rappeler que ces choix ne nous surprennent malheureusement pas, compte tenu du budget d'austérité que vous aviez proposé⁷**. Pour rappel, les subventions départementales baissaient en fonctionnement de 12%⁸ et en investissement de 57%.

Enfin, je souhaite attirer votre attention sur le **soutien départemental aux associations caritatives de notre Département**, à savoir la Croix-Rouge, les Restaurants du Cœur, le Secours Catholique et le Secours Populaire.

Ces structures majeures de solidarité concrète, oeuvrant quotidiennement en faveur des Val-de-Marnais-es les plus vulnérables, ont vu, comme vous le savez, leurs subventions drastiquement réduites lors de la Commission permanente du 9 décembre 2024⁹. Cette décision dramatique, a porté un nouveau coup dur à l'action sociale en Val-de-Marne, une fois de plus affaiblie par les choix budgétaires de votre majorité.

En réponse à nos alertes et critiques formulées à cette occasion, **vous vous étiez engagé à rencontrer chacune de ces associations afin de préparer les futures attributions de subventions.**

Nous avons également insisté pour que ces subventions soient votées plus tôt dans l'année, afin de leur éviter les difficultés rencontrées l'année dernière.

⁶ -576€ par rapport à 2024.

⁷ Pour rappel, quelques éléments : -11 % des dépenses pour l'aide sociale, recul de -23% pour les crédits de fonctionnement accordés à la petite enfance, baisse de 34% de crédits de fonctionnement pour les secteurs culturels, jeunesse, sport et loisirs...

⁸

⁹ Le montant total de ces subventions est passé de 233 000 euros en 2021 à 120 000 euros, soit une baisse de 113 000 euros.

Alors je vous le demande : Pour quand prévoyez-vous la présentation d'un rapport concernant les subventions à ces associations ? Serait-ce pour la commission permanente du 29 septembre, du 13 octobre, du 3 novembre, du 1^{er} décembre ou bien celle du 15 décembre ?

À l'issue des échanges engagés, envisagez-vous un réajustement des montants initialement attribués ?

Je vous remercie

Seul le prononcé fait foi